



la feuille **VI** ème Verte du

n° 6

(mars 2003)



Qu'est-ce qu'un espace civilisé ?

C'est un lieu où il fait bon habiter, travailler et se promener. Un lieu où l'on flâne en faisant ses courses, où on a envie de s'arrêter pour manger un morceau, retrouver des amis ou tout simplement se promener avec plaisir. C'est un espace où cohabitent en harmonie commerçants, résidents, professionnels, élèves et visiteurs. Un espace où les modes de déplacement sont faciles d'accès, nombreux et variés et avant tout collectifs. Cependant où sont privilégiés le passage des véhicules des riverains, livreurs et commerçants aux dépens de ceux de pur transit. C'est transformer en l'occurrence une rue de Rennes "axe rouge" de circulation à haut débit du XXème siècle en une rue commerçante, culturelle, touristique, scolaire et universitaire, espace civilisé du XXIème siècle

Y a-t-il d'autres projets ?

La mairie de Paris applique avec pragmatisme et résolution le programme pour lequel les parisiens ont choisi son équipe en 2001. Six engagements d'espaces civilisés ont été pris, sans cesse réaffirmés depuis par la majorité de la Ville de Paris : bd Magenta (10°), avenue du général Leclerc (14°), Barbès (18e) avenue Jean Jaurès (19°) et rue de Rennes (6°). L'expérience la plus avancée est celle des bds Clichy et Rochechouart (9° et 18°) prévue au printemps 2003.

Pourquoi la rue de Rennes

Parce que c'est une rue la fois résidentielle (4000 habitants) et commerciale (217 commerces), dont les trottoirs ont été battus par les piétons depuis 120 ans

(les commerçants ne s'y sont pas trompés : 26 marchands de chaussures). La chalandise y est piétonne à 96 %

C'est également la rue des habitants sans voiture ! Les moins nombreux des parisiens à en avoir une (à peine 40%), qu'ils laissent au garage.

Pour changer cet axe de circulation de pur transit Nord Sud (23 000 par jour, jusqu'à 1500 voitures à l'heure, même le dimanche, seuil d'ouverture des petites autoroutes) en rue de circulation raisonnable de quartier.

Métro Rennes: les Verts du quartier latin approuvent le vœu du conseil de quartier Rennes qui réclame l'ouverture de la station Rennes en soirée et le dimanche (voir le programme des verts du 6° en mars 2001). Ils demandent en priorité une expérience de réouverture le dimanche matin. Et la mise à l'étude d'un couloir souterrain Rennes avec la station Saint-Placide.

Et les quartiers limitrophes ?

Certains élus alimentent la rumeur selon laquelle les rues adjacentes, petites ou grandes, seront envahies et saturées par les reports de circulation. Le projet de ville est bien de réduire l'entrée des voitures dans l'agglomération la mieux irriguée au monde par des transports en commun abondants, bon marché et variés. Freiner l'automobile dans une rue, c'est la limiter dans Paris. D'ailleurs le 6° (quartiers Saint-Germain, Seine - Buci, Saint-Sulpice, Odéon) et tout le centre de Paris ont vocation à devenir des quartiers verts à circulation automobile réduite (moins 30 Km/h).

La timidité de Lecoq

Le maire RPR-UMP du 6° arrondissement s'oppose depuis l'origine à la pacification de la rue de Rennes, contre l'avis des participants aux réunions de quartier (et le sondage téléphonique de l'association Réseau Vert : 65% des résidents favorables). Tout au plus envisageait-il la fermeture le samedi après-midi de la section place de Rennes - bd Raspail. Il faut insister pour qu'il écoute les espoirs des riverains excédés par le bruit et la pollution, les professionnels avisés, les piétons entravés et menacés (20 piétons renversés par an).

Et la diversité des commerces ?

L'inquiétude règne déjà sur la spécialisation textile et luxe de la rue. Il reste peu d'alimentaire, seules viennoiseries et vente à emporter subsistent. Même Flo traiteur, qui succédait à une brasserie, a cédé la place aux vêtements. A nous de rendre la rue attrayante et ainsi aider les commerces aux carrefours adjacents, et le marché bio du bd Raspail le dimanche matin. Conservons la vocation résidentielle des appartements contre la transformation clandestine en bureaux. Les Verts approuvent le projet d'implanter 52 logements sociaux dans l'immeuble LAPRADE et BAZIN du n°76 (une rénovation désamiantage qui dure depuis 5 ans).

Quels trottoirs ?

La réhabilitation de la rue de Rennes passe par l'élargissement des trottoirs, leur désencombrement d'un mobilier disparate : aux citoyens de s'exprimer. A la Ville de tracer au sol la limite des excroissances commerciales (la règle du tiers), et de percevoir les taxes pour les dérogations acceptées. A notre chère police (qui pourrait déménager de Jean-Bart en réquisitionnant le salon de coiffure du 91 fermé depuis 20 ans, ou l'école primaire au coin de Raspail, sous-utilisée) de faire respecter la réglementation. L'envahissement par les étales rue de Buci nous montre la conception du partage de l'espace par le maire du 6°.

Concertations, consultations, réalisations, dès 2003 !

La Ville de Paris et la mairie du 6° vont organiser une consultation sur la transformation de la rue de Rennes. Les méthodes expéditives de l'ancienne municipalité et ses attermolements (suppression sans préavis ni explication du 48 à l'automne 2000) ne seront pas renouvelées. Ne vous laissez pas intimider par ceux qui ont laissé envahir nos quartiers par la voiture en transit.

Exprimez-vous, proposez, suggérez, exigez. Assistez aux conseils de quartier. Participez aux réunions publiques d'information.

Pour une écologie urbaine du XXI^{ème} siècle, pour retrouver une vie sociale conviviale, pour l'environnement, soutenez les Verts comme vous l'avez fait aux municipales de mars 2001 (13,5% des voix).

Contacts : Les Verts Quartier latin
site Internet <http://www.lesvertsparis.org>
Votre élu Vert : Laurent BOYER,
conseiller du 6° arrondissement,
Mairie, 78 rue Bonaparte, 75006 PARIS
Louis JOUVE : louisjouve@wanadoo.fr

réunion publique sur le plan local
d'urbanisme mercredi 26 mars
à 18 h 15 à la mairie du 6^{ème}

